

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# CARRIÈRES CENTRALITÉ : L'EPAMSA ET LA VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY LANCENT UNE ÉTUDE SUR LA CENTRALITÉ COMMERCIALE

---

22 avril  
2022



©ANMA

**L'EPAMSA et la ville de Carrières-sous-Poissy lancent une étude portant sur la centralité commerciale pour créer le futur cœur urbain de la ville sur l'esplanade de la Reine blanche.**

Depuis l'élaboration de la ZAC Carrières Centralité, la ville de Carrières-sous-Poissy et l'EPAMSA, aménageur de cette opération, travaillent ensemble pour réunifier la ville et faire émerger un lieu de vie et de rencontre pour rassembler tous les Carriérois. Le développement de commerces, d'équipements et de services au sein d'une nouvelle centralité constitue un enjeu majeur pour répondre aux besoins de l'ensemble des habitants de la commune et créer ainsi un centre urbain structurant qui offre une véritable connexion entre les différents quartiers de la commune.

L'objectif est de renforcer l'offre de commerces, d'équipements et de services, d'améliorer son attractivité tout en contribuant à créer un véritable lieu de rencontres et d'échanges pour les habitants de la ville, à l'image du marché hebdomadaire implanté sur l'esplanade de la Reine blanche depuis mai 2021, en préfiguration de cette future centralité commerciale.

Cette étude, confiée à l'atelier d'urbanisme commercial Intencité, se déroulera en deux temps. Une première phase débutera dès ce mois d'avril avec une analyse des besoins, des usages et de la dynamique commerciale notamment via un travail d'enquêtes mené à la fois auprès des habitants - avec notamment un questionnaire en ligne (<https://forms.gle/1yHDitgHNGbcpUZk8>) - et des commerçants de Carrières-sous-Poissy. Pour les équipes d'Intencité, « ce premier temps d'analyse des usages, habitudes et attentes permettra d'identifier les axes de projets possibles (types d'activités, de commerces et de services), et les solutions opérationnelles pour intégrer durablement ces programmes au fonctionnement de la ville ».

Pour Eddie AIT, maire de Carrières-sous-Poissy, Vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise : « La ZAC Carrières Centralité entre dans une nouvelle phase, après plusieurs années sans réel pilotage communal, avec le lancement d'une telle étude. Carrières-sous-Poissy est appelée à se doter d'un véritable centre-ville en lien avec les polarités commerciales existantes. De nouvelles enseignes commerciales y cohabiteront avec des espaces de loisirs et de culture dans un environnement responsable, respectant le projet de ville-nature porté par la municipalité. Ainsi, ce futur centre-ville s'organisera et vivra au rythme des déplacements des habitants, de leurs activités et de leurs besoins. C'est tout l'enjeu de la démarche engagée avec l'EPAMSA et Intencité. Elle doit être un moyen de promotion de l'initiative locale et une réponse aux attentes des Carriéroises et des Carriérois, dans un contexte d'après crise sanitaire marquée par une évolution des modes de vie et de consommation ».

---

## Carrières Centralité : créer un centre-ville ouvert sur la Seine et la nature

À 30 kilomètres au nord-ouest de Paris, Carrières Centralité, opération phare de l'OIN Seine Aval, est l'un des grands projets d'aménagement du territoire Grand Paris Seine & Oise, piloté par l'EPAMSA.

Conçu par l'urbaniste Nicolas Michelin, Carrières Centralité s'étend sur 47 hectares dans trois nouveaux secteurs : Beaugard, le Parc et Pissefontaine. Cet éco-quartier, conjuguant nature et ville au bord de la Seine, s'articulera autour d'un vaste parc urbain de 10 hectares – élément fédérateur entre ces trois nouveaux quartiers – relié au plus grand parc des Yvelines, le parc du Peuple de l'Herbe. La future passerelle piétonne sur la Seine permettra une connexion directe avec la gare de Poissy (RER A, Transilien et RER Eole en 2025).

### Urbaniste : Agence Nicolas Michelin et Associés

- Eco-quartier de 47 ha
- 3 secteurs : Beaugard, Parc, Pissefontaine
- 3 000 logements
- 27 000 m<sup>2</sup> de commerces
- 19 000 m<sup>2</sup> d'équipements publics
- 38 000 m<sup>2</sup> d'activités, de services et d'équipements privés
- 1 parc urbain de 10.5 ha

## L'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'Etat en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement sur le territoire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et de la Communauté de communes Les Portes de l'Île-de-France.

Il intervient en tant que :

- directeur de projet de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval,
- aménageur pour la construction de 13 000 logements et l'implantation d'entreprises sur 850 000 m<sup>2</sup>,
- mandataire pour le compte des collectivités,
- acteur du renouvellement urbain,
- investisseur dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensembles immobiliers et le développement d'activités économiques.

### CONTACT PRESSE EPAMSA

**Stéphanie MALNUIT** ■ **Chargée de communication**

01 39 29 24 90 ■ 06 72 43 87 91

s.malnut@epamsa.fr

[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)  